RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 03643
Numéro SIREN : 907 649 206
Nom ou dénomination : ABCOVER & CO

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2023 sous le numéro de dépôt 9865

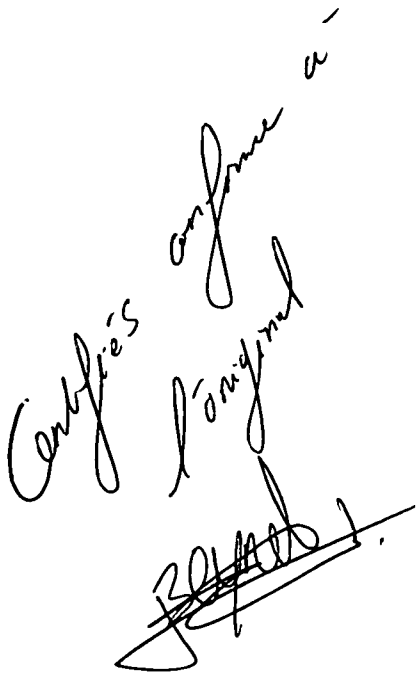
ABCOVER & CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros

Siège social : 40, Cours Mirabeau,
RCS : Aix-en-Provence 907 649 206

Comptes annuels de l'exercice
relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022

-Bilan
-Compte de résultat
-Annexe



Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	447
Autres dettes	21 958
TOTAL	**22 405**

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Clients et comptes rattachés	5 789
Autres créances	1 130
TOTAL	**6 919**

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2023

Désignation de l'entreprise ABCOVER & CO — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 40 Cours Mirabeau 13100 Aix En Provence

Numéro SIRET * 90764920600014

Durée de l'exercice en nombre de mois * 14 — Durée de l'exercice précédent * 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	5 990	030 421	5 569	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	5 990	048 421	5 569	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	1 247	052	1 247	
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	5 789	070	5 789	
		Autres * (3)	072	1 130	074	1 130	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	8 609	086	8 609	
	Charges constatées d'avance *		092	1 111	094	1 111	
	Total II		096	17 886	098	17 886	
	Total général (I+II)		110	23 876	112 421	23 455	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	447	
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	1 447	
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	50	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 15 526)	172	21 958	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	22 008	
	Total général (I + II + III)	180	23 455	

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 840
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	850

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° 001154 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCOVER & CO

Néant [] *

				Exercice N clos le 31 12 2022	Exercice N-1 clos le 00000
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : services *	217	218	47 586	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	12	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	47 598	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	14 764	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(1 247)	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	27 696	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244		
	Rémunérations du personnel *		250	4 350	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	1 400	
	Dotations aux amortissements *		254	421	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	1	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	47 385	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	213	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	850	
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	850	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	(234)	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	447	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	447	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	(234)	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Dont en droit ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	213	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	213	372

Cegid Quadra

Dossier N° 001154 en Euros.

ANNEXE

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 23 455 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 447 Euros.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par la Présidente.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

N° 2033-C 2023

Désignation de l'entreprise : ABCOVER & CO — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452	1 990	454		456	1 990	1 990
	Matériel de transport	460		462	4 000	464		466	4 000	4 000
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	850	484	850	486		
TOTAL		490		492	6 840	494	850	496	5 990	5 990

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	410	544		546	410
	Matériel de transport	550		552	11	554		556	11
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	421	574		576	421

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
SCI LA SOURCE				
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1	850		850	850				
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 850	580	582 850	584 850	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : ABCOVER & CO — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	9 941
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 636
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Principes comptables, méthodes d'évaluation

Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis en Euros et présentés conformément aux principes comptables résultant de la réglementation française en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Textes régissant la présentation des comptes annuels

La présentation des comptes annuels tient compte des dispositions Code de Commerce, ainsi que de celles du décret 83-1020 du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général.

Stocks et en-cours

Ils sont évalués à leur coût d'achat pour les stocks et à leur coût de revient pour les en-cours.

Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des éléments corporels sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de chaque immobilisation concernée).

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations générales, agencements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 5 ans

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 90764920600014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABCOVER & CO

ADRESSE (voie) 40 Cours Mirabeau

CODE POSTAL 13100 VILLE Aix En Provence

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. | Nom patronymique Beynet | Prénom(s) Alexandre | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 1 000 | Naissance : Date 300498 | N° Département 13 | Commune Aix En Provenc | Pays FR | Adresse : N° 13 | Voie Avenue de l'Europe | Code postal | Commune Aix En Provence | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

ABCOVER & CO

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 40 Cours Mirabeau 13100 Aix-en-Provence
RCS d'Aix-en-Provence 907 649 206

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'actionnaire unique de la Société à Responsabilité Limitée ABCOVER & CO, SARL au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé 40, Cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d' Aix-en-Provence sous le numéro 907 649 206, s'est réuni audit siège le trente juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures sur la convocation qui lui a été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception le 15 juin 2023 conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur BEYNET Alexandre, Président et actionnaire unique.

Le Président constate qu'est présent :

- Monsieur BEYNET Alexandre, propriétaire de 100 actions, numérotées de 1 à 100,

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'actionnaire unique peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- l'accusé de réception de la lettre de convocation,
- le rapport de gestion de la présidence sur l'exercice écoulé,
- le rapport de la présidence sur les conventions réglementées,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés à l'actionnaire unique quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

AB

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- approbation de ces comptes et quitus au Président de sa gestion,
- affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- constatation de l'absence de conventions réglementées,
- approbation de la rémunération du Président au titre de l'exercice 2022.

Puis il donne lecture des rapports de la présidence et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 447 Euros, de la manière suivante :

- Réserve légale : 100 Euros,
- Réserves disponibles : 347 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du fait qu'aucune convention réglementée n'a été conclue entre la SARL ABCOVER & CO et son Président au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi qu'au cours des exercices antérieurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AB

QUATRIEME RESOLUTION :

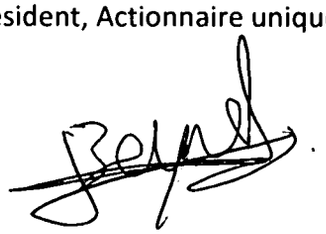
L'Assemblée Générale constate qu'une rémunération a été versée à Monsieur BEYNET Alexandre, Président, au titre de l'exercice 2022, soit 3 848 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le Président et l'actionnaire unique dont le nom suit :

Monsieur BEYNET Alexandre,
Président, Actionnaire unique



AB